



Communiqué de presse SNES-FSU Guadeloupe

Refondation de l'éducation prioritaire, dans l'académie de Guadeloupe, le compte n'y est pas !

La Ministre de l'Education Nationale, Najat Vallaud-Balkacem, a annoncé mardi 23 septembre 2014 la répartition académique des 1082 réseaux REP, dont 350 réseaux REP+. L'académie de Guadeloupe se voit dotée de 3REP+ et 12 REP, soit moins de 1% du total de l'éducation prioritaire .

Le SNES-FSU Guadeloupe considère que le compte n'y est pas. Alors que l'académie de Martinique scolarise 10.000 élèves de moins que notre académie pour une population avec des caractéristiques équivalentes, notre académie est presque deux fois moins bien dotée que l'académie voisine. La gravité de la crise sociale, le sous-investissement public dont pâtissent de nombreuses zones, l'ampleur des phénomènes de relégation sociale ou de violences urbaines, auraient justifié un élargissement de l'éducation prioritaire dans notre académie, frappée par une double insularité qui accentue les difficultés et inégalités sociales !

Le SNES-FSU Guadeloupe appelle les personnels et les usagers à s'impliquer dans les discussions qui vont s'ouvrir pour déterminer la liste des établissements concernés. Il met sans attendre en place des lieux de discussion et des outils de mobilisation à destination des collègues. Il appelle les personnels à se réunir dans chaque établissement pour dresser un état des lieux de la situation sur lequel appuyer les demandes.

Les Recteurs doivent en effet établir la liste des établissements concernés. Sur la base d'indicateurs sociaux et scolaires objectifs et transparents, le SNES-FSU Guadeloupe demande une concertation sincère dans le cadre du Comité Technique Académique.

Le SNES-FSU Guadeloupe rappelle l'urgence d'investir très fortement dans l'éducation prioritaire. L'année dernière encore, notre académie se caractérisait par un nombre d'élèves par classe plus important dans l'Éducation prioritaire qu'en dehors.

Le SNES-FSU Guadeloupe rappelle sa demande d'un classement de l'ensemble de l'académie en Éducation prioritaire. Dans l'attente de la satisfaction de cette demande, notre organisation syndicale demande le classement immédiat de l'ensemble des établissements situés dans les dépendances, ainsi que de l'ensemble des établissements de Guadeloupe continentale qui voient les difficultés se multiplier.

En outre, le SNES-FSU se félicite du maintien d'un label Education Prioritaire, un temps menacé de disparition, du maintien de son périmètre au niveau national. Il se félicite de la mise en place du dispositif REP + qui rompt avec les logiques de relégation sociale qui sous-tendaient le dispositif ECLAIR, et qui pourrait permettre de reconnaître l'implication des équipes et d'améliorer sensiblement les conditions de travail des personnels au service des usagers. Il prend acte des annonces concernant le doublement de la prime ECLAIR et de l'augmentation de 50% de la prime ZEP. Il y voit le fruit de son engagement syndical pour la promotion de l'éducation prioritaire.